

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024
Date de réception de l'AR: 07/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_05-DE

AGEDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2024_0606_05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 22
Pouvoirs : 3
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le six juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par BERNAT Georges (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Signature des contrats de reprise pour les emballages en verre et les matériaux issus des emballages en option Filière pour la période 2024-2029

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024
Date de réception de l'AR: 07/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_05-DE

AGEDI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président expose à l'assemblée que la Communauté de communes est en contrat avec l'éco organisme CITEO pour la prise en charge de la filière des emballages ménagers et des papiers. L'agrément et le contrat avec CITEO étant arrivé à échéance au 31/12/2023, il a été nécessaire de prendre un avenant pour 2024. Dans l'attente de la validation du cahier des charges d'agrément des éco-organismes pour le futur barème G sur la période 2024-2029, la CCVAI doit renouveler malgré tout ses contrats avec les repreneurs pour garantir la continuité de la reprise et du rachat de ses matériaux issus des emballages.

Différentes options de reprise sont proposées aux collectivités (filières, fédération et individuelle). Il est proposé de conserver la reprise « option Filières », déjà expérimentée par la CCVAI sur les précédents agréments, et qui donne pleinement satisfaction en termes de traçabilité, de prix de rachat moyen et de localisation en proximité des sites de recyclage (majoritairement en France, et secondairement Europe).

Il est donc proposé de signer les contrats de reprise en option Filières, avec les repreneurs agréés suivants :

- VERALLIA pour les emballages en verre
- VALORPLAST pour les plastiques (à l'exception du flux développement soumis à la reprise titulaire CITEO exclusive)
- REVIPAC pour les cartons de déchèterie (1.05), cartonnettes (5.02) et papiers cartons complexés (5.03)
- ARCELOR MITTAL pour l'acier
- REGEAL AFFIMET pour l'aluminium

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : VALIDE cette proposition

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer les avenants pour prolonger les contrats en lien avec cette opération

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 06/06/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 07/06/24
et de la publication le : 07/06/24



Le Président,